



Paroisse ND de l'Assomption

Versement au Denier de l'Eglise 2020

à retourner avec votre contribution

- **Par chèque ou en espèces, avec ce bulletin de versement** dans une enveloppe à remettre au presbytère ou à la quête.

Chèque à l'ordre de "**Paroisse Notre Dame de l'Assomption**".

- **Par prélèvement automatique** : remplissez le formulaire accessible sur le site et ce bulletin de versement, joignez un RIB dans une même enveloppe à remettre à la Paroisse. Si vous avez déjà opté en 2019 pour le prélèvement automatique, vous pouvez à tout moment modifier le montant mensuel prélevé, ou le suspendre, sur simple demande au secrétariat de la paroisse ou au diocèse de Nanterre.

(85 rue de Suresnes, 92022 Nanterre cedex – tel 01 41 38 12 67)

- **Par carte bancaire sur Internet** : www.nda-meudon.fr

Tél *:

E-mail *:

Année de naissance *:

Je désire recevoir un reçu fiscal : ☐ oui ☐ non

Acceptez-vous :

- De le recevoir par mail : ☐ oui ☐ non
- De recevoir du courrier par mail : ☐ oui ☐ non

* facultatif, mais très utile pour la Paroisse qui s'engage à n'utiliser ces informations que pour ses propres activités.

Montant du don :

Date :

☐ par chèque ☐ en espèces ☐ par CB ☐ par prélèvement

☐ Mr ☐ Mme ☐ Mlle

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Signature :

36bis Avenue Général Gallieni, 92190 Meudon • Tel : 01 45 34 11 97 • Mail : nda.meudon-bellevue@wanadoo.fr • Site Internet : www.nda-meudon.fr

Conformément à la loi « informatique et libertés » et dans le cadre du Règlement Général pour la protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit ou obtenir communication des informations vous concernant que nous conservons, vous pouvez vous adresser au Secrétariat de la Paroisse.